

ABONNEMENTS

LYON

Un an 7 fr.
Six mois 4 »

DÉPARTEMENTS

Un an 9 fr.
Six mois 5 »

ÉTRANGER

Selon les droits de poste

Les abonnements sont reçus à partir du 1^{er} de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant.

L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

LA VÉRITÉ

JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux : à Lyon, rue de la Charité, 48.

Dépôts : à LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libr., au Palais-Royal

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Néanmoins, malgré la mesure ci-dessus, les divers travaux publiés dans *la Vérité*, n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

L'ÉGLISE NOUVELLE.

(7^e article. — Voir le dernier N°)

Le troisième concile de Latran, déjà auparavant, avait rendu des décrets d'une immoralité, d'une injustice encore plus grande, s'il est possible. On y lit :

« Nous défendons à tout fidèle, sous peine d'anathème, « c'est-à-dire de damnation éternelle, de recevoir les hérétiques dans sa maison ou dans ses terres, et de les « y protéger, ou de négocier quelque affaire avec eux. « Nous voulons que ceux qui les exploiteraient, ou qui les « retiendraient chez eux, ou qui leur prêteraient assistance dans les pays où ils commettent leurs désordres, « soient déclarés excommuniés publiquement dans les « églises... Qu'ils soient condamnés par la même sentence aux mêmes peines que les hérétiques susdits (1). »

Par ce canon, on le voit, celui qui aurait donné un morceau de pain et reçu à son foyer un malheureux mourant de faim, de froid et de misère, est déclaré digne de la mort éternelle et même de la mort temporelle. Est-il rien de plus immoral, de plus contraire aux devoirs les plus sacrés? Il est évident que dans cette circonstance, l'église, en faisant un crime de la charité la plus commune, a nié les principes essentiels de toute morale, et quelle a grandement erré. Oui, dans ce temps-là, les chrétiens qui suivaient les lois de l'église péchaient contre les devoirs les plus naturels et les plus saints (2).

(1) Ces lois atroces furent souvent mises à exécution: ainsi, nous lisons dans la *Biographie Toulonnaise*, t. II, p. 393: « Etienne Gavie de Lavour fut mis en prison durant le reste de ses jours, pour avoir cousu des peaux qui servaient à vêtir des hérétiques; c'était son état. Un médecin de S^{te}-Paella, Pierre Garnier, fut excommunié pour avoir donné des secours et « salué des malades hérétiques; Arnaud Boïss de Montjoie fut condamné « pour avoir donné du pain à des hérétiques; Guillaume de Sérigan, attendu « qu'il les avait consolés. Armangaud de Lonta fut brûlé pour n'avoir pas « dénoncé son ami hérétique. Les tombeaux avaient cessé d'être inviolables; on faisait le procès à des ossements, à des cadavres à demi pourris « qu'on brûlait avec les vivants, tandis que les restes des hérétiques étaient « trainés dans les rues, attachés à un croc de fer. »

(2) Payer ses dettes paraît un devoir à tout honnête homme qui se respecte. Le pape Innocent III en avait, par une bulle, dispensé les croisés contre les Albigeois, avec défense, sous peine d'excommunication, à qui que ce soit de réclamer son dû. Ainsi les croisés se croyaient le droit de faire banqueroute, et narguaient les malheureux créanciers qui osaient se plaindre.

Comment l'autorité de cette église prétendue infaillible, ne serait-elle pas ébranlée, quand on l'entend dire: « que « ceux qui étaient liés par quelques pactes aux hérétiques, « sachent bien qu'ils sont dispensés de tout devoir de fi- « délité, d'hommage et de respect envers lesdits hérétiques. » Ainsi, dès l'instant qu'un homme n'est plus bon catholique, l'église déclare qu'un serviteur à l'égard de son maître, qu'un fils à l'égard de son père, sont dispensés de tout devoir (1); entre eux, toute relation doit être rompue. Conçoit-on rien de plus monstrueux?

Voilà cependant les choses qui se sont vues mille fois; car ces doctrines de l'église furent mises en pratique pendant plusieurs siècles... Vous le voyez donc, l'église a entraîné un grand nombre d'hommes dans le péché.

Vous sentez trop bien qu'ici, le concile universel s'est grossièrement trompé, pour soutenir que ces décisions sont respectables. Et pourtant, je le répète, comprenez bien que les exemples cités ici se sont souvent réalisés. Combien n'a-t-on pas vu de serviteurs dénoncer leurs maîtres, et d'enfants livrer leurs parents à l'inquisition, et être, par cette action, dont l'église leur faisait une obligation morale, la cause du supplice d'un innocent? Il y a plus, c'est qu'un dominicain sur son siège, le prêtre dans le confessionnal, étaient obligés d'approuver la conduite du serviteur et du fils. Oui, encore aujourd'hui, un prêtre qui lit ces lignes, pour rester orthodoxe, ne peut condamner un acte aussi odieux. Non, il ne le peut point, ou bien s'il le repousse, alors il cesse d'être un fils soumis de l'église, il n'est plus catholique (2). Nous n'exagérons rien, car l'église veut qu'on croie que toutes les décisions des

(1) M. Rorrbacher, dans son *Histoire de l'Eglise*, admire et exalte les principes proclamés dans le concile de Latran. Il cite même le paragraphe suivant avec approbation: « Tous ceux qui se sont engagés à eux (les Cottes) par quelques traités, doivent savoir qu'ils sont quittes de tout « hommage ou serment qu'ils pourraient leur avoir fait. » Cette maxime a souvent été mise en pratique; la cour de Rome l'a maintes fois employée anciennement pour attirer ses ennemis dans un guet-à-pens, et les faire périr comme hérétiques, malgré toutes promesses et serments contraires, témoin Jean Huss, qui périt, comme on sait, sur un bûcher, malgré le sauf-conduit qui lui avait été délivré.

(2) Ceci explique comment les catholiques veulent à tout prix légitimer les actes les plus regrettables des papes et des conciles. Néanmoins approuver ce qui est réellement mal, c'est assumer sur sa tête une immense responsabilité, qui ne sera pas oubliée par la justice éternelle.

conciles sont saintes. Du reste on a vu beaucoup de casuistes déclarer que la dénonciation de son parent hérétique est obligatoire pour la conscience, et que celui qui y manque commet un péché.

Voilà pourtant à quelles déplorables conséquences on est amené, quand on admet l'autorité absolue de l'église, considérée dans ses papes et ses conciles.

Consultez le premier volume du droit canon, vous verrez qu'il est calqué sur l'Ancien-Testament; on y cite avec éloge l'exemple de Mathathias, qui tua son concitoyen prêt à sacrifier aux dieux, et on en conclut qu'il est permis aux chrétiens de tuer les hérétiques. Le décret de Gratien, revu et corrigé par Grégoire XIII, contient une bulle du pape Urbain II, dans laquelle se trouve ce passage: « Nous ne croyons pas qu'ils soient homicides, ceux qui brûlant du zèle de leur mère l'église contre les excommuniés, en ont rapporté le commandement que Moïse donna au nom de Dieu aux Israélites, de massacrer tous les habitants d'une ville impie. Si avant la venue du Christ ces préceptes ont été réservés, combien plus faudra-t-il les observer après la venue du Christ? » Chap. XXXII, t. 1, p. 722, et à la page 726, on prouve encore que les chrétiens peuvent verser le sang, sans être coupables.

Quand on parle de persécutions sanglantes, atroces, exercées soit contre les Albigeois, soit contre les juifs, soit contre les protestants, les défenseurs du catholicisme se récrient fort, et répondent que l'église n'est pas responsable des abus. — Non, sans doute, il ne faut pas parler des abus, mais ici, puisque le droit canon semble autoriser le meurtre, il est clair qu'il sanctionne les abus les plus criants. Du reste nous avons montré, et nous prouverons encore mieux tout-à-l'heure, que l'église a sanctionné des attentats horribles; qu'elle en a récompensé les auteurs excités par elle, et qu'ainsi elle est la première coupable. Il s'agit de voir si l'église, par les conciles et par les papes, a été réellement coupable; car il y a des hommes supérieurs qui soutiennent le contraire. Il s'agit de savoir si l'autorité qu'elle prétend s'arroger sur les consciences est légitime, si elle n'a pas souvent entraîné les hommes dans le mal. En effet, si l'église a failli, si elle a fait un pernicieux usage de son pouvoir, au point de démoraliser considérablement les âmes, nous en conclurons que certainement elle s'est trompée, et que son autorité ne mérite pas la confiance absolue que beaucoup d'esprits lui accordent encore. Et maintenant je le demande, l'église s'est-elle rendue réellement coupable d'actes odieux? Cela est certain, les faits historiques sont là qui la condamnent. En vérité, il suffit de se poser cette question pour qu'aussitôt on en ait la solution; car, outre les faits, n'a-t-on pas les canons des conciles qui existent et qui parlent haut et clairement. Or, ces canons sont-ils des abus? Non, ce sont les lois de l'église abusée et oubliant les préceptes de son divin conducteur, le Christ.

(La suite au prochain numéro.)

PHILALÉTHÈS.

LES PRÉCURSEURS DU SPIRITISME

SAINT-MARTIN.

(9^e article. — Voir le dernier numéro.)

Liebisdorf était en correspondance suivie avec Eckartshausen, un autre théosophe de Bavière; Liebisdorf n'a garde de ne pas en parler au théosophe de France, Saint-Martin; le Bavarois travaillait surtout à la science mystique des nombres, dont on sait que Saint-Martin s'occupa particulièrement aussi à la fin de sa vie. Voici quelques-unes des explications de Liebisdorf sur les pratiques d'Eckartshausen: « Les nombres sont pour lui des échelons pour monter plus haut; instruments intermédiaires pour communiquer avec les vertus... Ils lui donnent des réponses articulées qu'il ne reste plus qu'à transcrire en langue vulgaire. Du reste, il a des faveurs plus immédiates, il voit directement dans le monde pneumatique ou des Esprits. »

Liebisdorf cite en preuve qu'il avait été gratifié d'une *manifestation* bien remarquable, c'est-à-dire, selon son langage, d'une apparition ou vision de quelque agent supérieur dont il a reçu quelque instruction sur sa science favorite.

Saint-Martin répondit (le 30 prairial an III).

Il ne partage pas l'enthousiasme de Liebisdorf sur la manière dont Eckartshausen faisait parler les nombres. Plus tard il déclina l'offre de son ami, de mettre à sa disposition les deux volumes in-8^o, où cette science est exposée dans tous ses détails, et même il plaignait un peu, le faisant avec peine, le théosophe allemand de n'avoir suivi sur les arcanes des nombres qu'une méthode très imparfaite, celle de l'addition; tandis que la seule qui fût complète, c'était celle de la multiplication qu'il savait lui-même (2 fructidor 1795).

« Quant à ses nombres, qu'il (Eckartshausen) regarde avec raison comme une échelle, je crois que s'il ne les manipule que par l'addition, il les prive de leur plus grande vertu, qui se trouve dans la multiplication... »

« Chaque nombre exprime une loi divine, soit spirituelle, soit élémentaire. »

Liebisdorf se laisse gagner aux objections de son ami, et lui répond une lettre très curieuse en ce qu'elle nous fait voir en même temps que, dès 1795, la théorie des médiums était bien ébauchée.

« Je vous avoue volontiers, dit-il (lettre du 9 septembre de cette année), que je ne me sens aucun goût décidé pour l'étude de ses nombres. Supposons un moment, d'après sa manière d'envisager la chose, que la connaissance des signes primitifs l'ait conduit à des formes, à des milieux; qu'un de ces milieux (médiums) lui ait procuré une manifestation. Soit, mais l'ennemi n'a-t-il pas aussi un médium? n'est-il pas l'esprit du monde? Et ce dernier ne se joint-il pas très volontiers au médium de l'opérateur, etc., etc.? Ce sont là mes conjectures, mandez-moi si je me trompe! Outre que ces voies donnent ordinairement encore ce que l'on ne demande pas et dont on ne sait que faire, je sais qu'il y a aussi des personnes qui travaillent tout-à-fait élémentairement. En laissant tomber un rayon de soleil sur des verres de cristal mystérieusement rangés, elles obtiennent par la réfraction de ce rayon, à ce qu'elles prétendent, la manifestation des vérités et des vertus immuables. Avez-vous oui parler de cette voie? »

« Il y a quinze années qu'une expérience semblable aurait excité toute ma curiosité; à présent, je ne sais comment je suis fait, elle excite toute mon indifférence. »

Et Eckartshausen finit lui-même par en convenir, car il écrit, le 19 mars 1795 :

« Dans l'espace qui sépare le monde du monde céleste, il y a le monde mitoyen, qui est le plus dangereux, parce que la plupart des hommes qui cherchent à s'élever au monde supérieur doivent nécessairement traverser le moyen, et qu'ils ignorent qu'il est rempli de pièges et de séductions. »

C'est bien là ce qu'enseignaient les gnostiques, et c'est pour cela qu'ils se gravèrent dans la mémoire une série de prières et de supplications à faire aux Esprits qui gouvernent ces régions, à telle fin d'en obtenir le libre passage.

« L'homme (ou l'âme) qui n'a pas avec soi un guide fidèle et certain, qui lui montre le chemin le plus sûr pour passer, et l'empêcher de rester trop longtemps dans ce lieu d'illusions et de prestiges, peut s'y perdre, car il est entre le bien et le mal... Le monde a ses miracles, ses visions et ses merveilles particulières. Il est rempli d'inspirés et d'illuminés, qui sont sur les frontières (*in finibus*) du prince des ténèbres, se montrant en ange de lumière, si bien que les élus mêmes en seraient séduits s'ils n'étaient armés. » (Lettre à K....)

Voilà bien les mêmes défiances que nous avons déjà vues chez Saint-Martin, contre *le roi de l'astral, le mauvais*, comme il le nomme, reproduites par le théosophe de Munich, contre ce qu'il appelle, lui, *le prince des ténèbres*. Voyons à cet égard les idées justes de Saint-Martin.

Martinez Pascalis enseignait déjà la possibilité de la résipiscence de *l'être pervers*, à laquelle l'homme devait participer, et c'est une grande joie pour Saint-Martin de voir son second maître Jacob Boehme revenir dans ses derniers écrits à cette notion de résipiscence d'abord niée par lui. Saint-Martin, quoiqu'il n'insiste pas sur ce point d'une manière affirmative, exprime cependant que cette idée de réhabilitation des mauvais Esprits, lui paraît plus digne des plans universels, et plus conforme à l'économie divine de la création.

« Le prince de l'astral, dit-il, le roi de ce monde, ne demeurera pas toujours dans l'état mauvais où il est; la terre doit se dégager peu à peu de l'astral et monter plus haut; de même il semble que l'Être des êtres a permis le mélange dans nos mondes des bons et des pervers, afin qu'il y eut un frottement et un pêle-mêle entre eux; les bons corrigent ainsi peu à peu les méchants, et acquièrent des mérites, par les conquêtes qu'ils font à Dieu, et les brèches faites au fort de l'ennemi, jusqu'à ce que, désespérant de vaincre, il cède à son tour. » (Lettre à madame la duchesse de Bourbon.)

C'est là une pensée toute spirite, dont il nous reste à faire voir la sublime beauté.

A. P.

(La suite au prochain numéro).

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE.

DE L'INTOLÉRANCE.

Les partisans de l'intolérance prétendent, pour justifier leur système, que la vérité ne peut tolérer l'erreur. S'il en est ainsi, pourquoi Dieu, la vérité même, la souffre-t-il sur la terre? Ils disent sans doute que Dieu les a chargés d'en poursuivre l'extinction. — Quand? où? comment les a-t-il chargés de cette mission?

Si cela est vrai, d'ailleurs, Jésus, le premier, a dû être investi de la même charge; et comment se fait-il que son bras ne se soit pas armé du glaive, et que sa bouche n'ait jamais prononcé anathème contre les sectes opposées à sa doctrine?

Oui, il combattait l'erreur, et il se servait pour la combattre d'une arme toute puissante, quoiqu'elle ne fût pas meurtrière:

il employait la persuasion. C'est que la persuasion obtient toujours ce que la violence ne saurait conquérir. La vérité ne peut tolérer l'erreur? Et vous prenez prétexte de cela pour lancer vos foudres et vos malédictions contre le spiritisme! Mais êtes-vous sûrs que l'erreur que vous poursuivez ne soit pas la vérité?

Vous vous retranchez derrière votre infailibilité; ceci est fort commode. Malheureusement l'histoire, cette terrible raconteuse, n'a pas oublié de consigner les fluctuations de vos décrets. Or, étant établi comme il l'est, que l'infailibilité a souvent consacré de graves erreurs, plus tard reconnues par elle-même, son autorité tombe et n'a plus que la force d'une simple opinion, et dès lors, toute opinion contraire peut lui être opposée sans que vous ayez le droit de lui jeter anathème. A quoi serviraient à l'homme son intelligence, sa raison et la libre disposition de sa volonté. s'il lui était défendu de peser la valeur des enseignements reçus? de comparer entre elles les vérités proposées comme telles des deux parts? Encore une fois, ce n'est pas par la violence qu'on triomphe des consciences, c'est par la démonstration de la vérité. La foi librement acceptée sera toujours invincible; au contraire, la foi imposée ira vacillant au moindre choc, et, de chute en chute, fera bientôt place à l'incrédulité, si ce n'est pis.

Aussi, le spiritisme se garde-t-il d'user de violence envers les hommes. — Il ne dit pas au mahométan: quitte tes mosquées; au juif: laisse-là ton sabbat; au chrétien: déserte tes sacrements. Bien qu'il regarde tout cela comme des accessoires inutiles, il sait du moins les respecter, car ils tiennent à des traditions vénérables et, sauf abus, ne sont nullement incompatibles avec la religion de cœur qu'il proclame. En effet, est-ce que Dieu n'est pas en tous lieux? L'Esprit, en quelque endroit qu'il s'élève, que ce soit dans une pagode ou sous les voûtes plus solennelles d'un temple catholique, n'est-il pas certain d'y rencontrer Dieu, son Maître et Souverain? Non, le spiritisme ne violente personne, mais il admet tous les hommes dans son sein, et c'est à ce titre qu'il peut se donner pour la religion universelle.

Il viendra un jour, disait Jésus, où vous adorerez le Père en esprit et en vérité. Ce jour est arrivé pour le spiritisme, et il en a salué l'aurore par ses sublimes enseignements.

Poursuivez donc votre œuvre, messieurs; que rien ne vous arrête. — Le temps est passé où des hommes se posaient en ennemis d'autres hommes; où, sous le prétexte de religion, ils osaient teindre leurs mains du sang de leurs semblables, et repaître leurs yeux du triste spectacle de bûchers humains. Désormais il ne doit plus y avoir pour vous que des frères à aimer, à instruire, et non plus à maudire.

Malheur! trois fois malheur! au spirite qui dirait à son frère: Raca.

MARIA.

Groupe de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Médium: EDOUARD.

VARIÉTÉS.

APPARITION DE SYLVAIN MARÉCHAL

Nous venons remplir notre promesse en citant le fait infiniment remarquable d'apparition, qu'atteste Eliphas Lévi dans le livre dont nous avons rendu compte (*la Science des Esprits*).

Nous ferons suivre ce récit d'observations décisives au sujet du système vraiment sophistique adopté par le grand Kabbaliste, en ce qui touche les manifestations spirites et la théorie des visions. Voici d'abord cette histoire certifiée par l'auteur:

« Sylvain Maréchal vit venir l'heure du grand sommeil. Sa

femme et une amie nommée madame Dufour, veillaient auprès de lui; l'agonie avait commencé. Tout-à-coup le mourant, comme s'il se rappelait quelque chose, fait un grand effort pour parler. Les deux dames se penchent vers lui; alors, d'une voix si faible qu'on l'entendait à peine, il dit ces mots : *il y a quinze...* et la voix expira. Il essaya de reprendre et murmura encore une fois : *quinze*; mais il fut impossible d'entendre le reste. Ses lèvres remuèrent de nouveau un peu; puis, faisant un grand soupir, il mourut.

« La nuit suivante, madame Dufour, qui venait de se coucher, n'avait pas encore éteint sa lampe, lorsqu'elle entendit sa porte s'ouvrir doucement. Elle mit la main devant la lumière et regarda. Sylvain Maréchal était au milieu de sa chambre, vêtu comme de son vivant, ni plus triste ni plus gai.

— Chère dame, lui dit-il, je viens vous dire ce que je n'ai pu achever hier : *il y a quinze cents francs en or cachés dans un tiroir secret de mon bureau; veillez à ce que cette somme ne tombe pas en d'autres mains que celles de ma femme.*

« Madame Dufour, plus étonnée qu'effrayée de cette pacifique apparition, dit alors au revenant :

— Eh bien, mon cher athée, je pense que vous croyez maintenant à l'immortalité de l'âme.

« Sylvain Maréchal sourit tristement, branla légèrement la tête, et ne répliqua qu'en répétant une dernière fois son distique :

Dormons jusqu'au beau temps,
Nous dormirons longtemps.

« Puis il sortit. La frayeur prit alors madame Dufour, ce qui prouve qu'alors seulement elle fut complètement éveillée (vous avez dit vous-même qu'elle n'était pas endormie, ô Sophiste); elle se jeta hors du lit pour courir à la chambre de son amie, madame Maréchal, qu'elle rencontra venant de son côté, chez elle, pâle et tout effarée. — Je viens de voir M. Maréchal, dirent en même temps les deux femmes; et elles se racontèrent les détails à peu près identiques de la vision qu'elles venaient d'avoir chacune de son côté (comment expliquer, s'il vous plaît, avec votre système, la coïncidence des apparitions).

« *Les quinze cents francs en or furent trouvés dans un tiroir secret du bureau.*

« Nous tenons cette histoire d'une amie commune des deux dames qui la leur avait souvent entendu raconter.

« Quoi qu'il en soit du fantôme de Sylvain Maréchal, son incrédulité posthume nous rappelle une pensée fort singulière de Swedenborg. La foi, dit-il, étant une grâce qu'il faut mériter, Dieu ne l'impose jamais à personne, même après la mort. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer, dans le monde des Esprits, des incroyables qui nient plus que jamais ce qu'ils ont toujours nié, et qui échappent à l'évidence de l'immortalité en supposant qu'ils ne sont pas morts, mais seulement atteints de quelque maladie mentale qui a déplacé le siège de leurs sensations. Ils vivent toujours comme ils vivaient sur la terre, se plaignant seulement de ne plus voir ce qu'ils voyaient, de ne plus entendre ce qu'ils entendaient, de ne plus goûter ce qu'ils goûtaient, de ne plus posséder ce qu'ils possédaient : ils vivent ainsi d'une fausse existence, protestant contre la véritable vie, et toujours trompés dans leurs ennuis par l'espérance de la mort. »

Nous préférons cette opinion véridique et vérifiée par une multitude de faits, aux explications très risquées d'Eliphas Lévi, ne voulant pas confesser, ainsi que nous l'avons dit précédemment, la fausseté de ses opinions. On croirait lire Brierre de Boismont, Calmeil, et les autres aliénistes. Le fait grave de la trouvaille qui suit l'apparition, ne l'émeut pas (nos théories l'expliquent naturellement et simplement); il parle de préoccupation avant le rêve (mais il oublie que ni l'une, ni l'autre de ces dames n'était encore endormie); il se perd enfin dans un

dédale de raisonnements plus alambiqués les uns que les autres, et que la raison ne peut pas discuter, tant ils sont en dehors d'elle.

Eliphas Lévi nous raconte qu'il a eu beaucoup d'apparitions pour son compte personnel. Dans le *dogme et rituel de haute magie*, après avoir accompli une multitude de rites insignifiants, et s'être conduit hiératiquement, il est gratifié d'une apparition d'Apollonius de Thyanes; mais il ne le voit pas tel qu'il se le figurait (ce n'était donc pas la lumière astrale ou le fluide spectral qui répondait à sa pensée?) Et il blâme les spirites d'évoquer tout simplement un Esprit, après avoir pris le conseil des anges gardiens et d'en obtenir soit l'écriture directe, soit l'écriture médianimique? Nous lui dirons au contraire que les vaines formules, les rites hiératiques ont fait leur temps. Eliphas Lévi, malgré sa science cabbalistique, est encore un grand enfant, il tient aux formes surannées de la vieille autorité et d'une hiérarchie mesquine. Nous croyons pouvoir résolument affirmer qu'il est l'âme d'un Kabbaliste, réincarnée ici-bas, parce qu'à cet avènement toutes les philosophies et les théogonies doivent être représentées, mais encore imbue de toutes les croyances grossières à la vertu des formules et des mots : qu'il se hâte de dépouiller le vieil homme et de revêtir l'homme nouveau; qu'il ne ferme pas obstinément les yeux à la lumière, et qu'il passe dans nos rangs. Ses opinions d'une Kabbale arriérée le servent mal, il injurie et outrage Apollonius de Thyanes, il ne comprend rien à sa mission, que nous relèverons dans notre journal (*Histoire du Spiritisme*), de préparateur du christianisme dans les temples païens, par son rejet de la forme, des sacrifices, et par sa sublime morale, toute pareille à celle du divin Messie. Il nous insulte aussi, nous les sectateurs de l'auguste raison et de l'éternelle vérité, nous les vrais disciples du Christ par la charité et par l'amour. Qu'il prie donc le Dieu de miséricorde et de justice de dissiper ses préjugés et de le conduire au droit chemin.

A. P.

Voici un fait curieux cité par Torquemada. Il s'était passé en famille et conséquemment il était bien connu de lui. Son père, ayant été mordu par un chien, ne s'en préoccupe point; il se met en voyage. Cet accident lui était arrivé depuis trois ou quatre jours, lorsque, se trouvant devant une église où il entra beaucoup de monde, un paysan l'aborda et lui dit, sans que personne eût pu l'avertir, qu'il avait été mordu par un chien. Torquemada, qui déjà l'avait oublié, répondit affirmativement. — « Dieu, lui dit le paysan, vous a envoyé par ce chemin pour vous sauver; ce chien était enragé, s'il s'était écoulé neuf jours c'était fait de vous. » Et pour qu'il n'en pût douter, il lui rappela tout, et les circonstances, et la taille et le pelage du chien; ce gentilhomme en fut très surpris, et, sur l'invitation du paysan, il se rendit chez lui. Ce dernier le salua et le fit dîner; tout ce qu'ils mangèrent fut également salué. Après le dîner, il le salua de nouveau, lui donna sur le soir trois petits coups avec son couteau sur le nez, d'où sortirent quelques gouttes de sang; le nez fut lavé avec du vin salué. — Demi-heure après il sortit de ces gouttes de sang, qu'ils n'avaient jamais perdu de vue, un ver vivant. Alors le salador lui assura qu'il était hors de danger. — Tout ici est fort bizarre : l'étranger qui connaît l'accident, la recette pour guérir, et cette guérison qui devait être gratuite.

(TORQUEMADA, *Jardin des Mystères*, n° 466.)

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.